

Monsieur André ARRIBES Maire de BIZANOS Place de la Victoire **64320 BIZANOS**

PAU, le 28 décembre 2017

Concerne : Passerelle sur le Gave de Pau entre Bizanos et Mazères-Lezons

Monsieur le Maire,

Une petite équipe de militants de « Pau à Vélo » s'est rendue sur les lieux de la passerelle de Bizanos le 23 décembre 2017 pour observer cette réalisation. Si l'intention est louable, il est évident que le débouché de cette passerelle sur rive gauche ne nous satisfait absolument pas. En effet, le double escalier la rend impraticable pour les poussettes et les PMR. Pour les cyclistes, la goulotte qui longe l'escalier ne permet ni de monter ni de descendre un vélo en sécurité car elle est trop raide et glissante.



prenant en compte contraintes particulières des lieux notamment le caractère inondable de la rive gauche, nous allons vous proposer dans quelques semaines un contre-projet rampe accessible au plus grand nombre.

Cela rendrait à cet équipement tout son intérêt en continuité avec la voie verte actuelle et projetée et le réseau des pistes cyclables de l'agglomération.

Par ailleurs, nous avons constaté avec plaisir la création de bandes cyclables de part et d'autre de l'avenue Albert 1^{er}, et d'une rampe montant vers le château de Franqueville. Nous vous félicitons pour ces projets, mais là encore nous constatons une mise en œuvre inadaptée aux besoins et à la sécurité des utilisateurs.

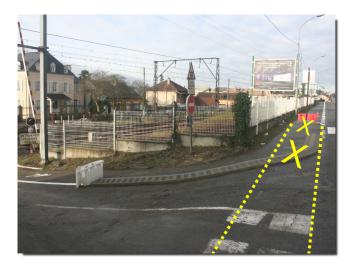
Tout d'abord, sur bordure sud de l'avenue Albert 1er, nous déplorons la construction d'un obstacle au milieu de la bande cyclable à l'endroit où, précisément, elle rejoint l'accès à la passerelle. Il n'est pas acceptable que les vélos soient forcés de se mettre en danger pour contourner cet obstacle. ./..

Le vélo, plus qu'un sport, (au un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

Nous vous invitons à faire détruire dans les meilleurs délais cet obstacle qui constituera à coup sûr un élément accidentogène.





Par contre, pour ralentir la circulation automobile et protéger la traversée et l'accès à la passerelle sur cette portion de route droite, nous vous invitons à mettre en place un passage surélevé/ralentisseur plutôt que le simple marquage passage piétons. D'ailleurs, il manque une signalétique informant qu'il s'agit d'un passage cyclistes autant que piétons.

Enfin, dans la continuité du nouveau cheminement qui gravit la pente vers la butte de Franqueville, nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'état cet itinéraire n'est pas cyclable puisque la seconde moitié de la montée vers le château n'a pas été aménagée. Nous ne doutons pas que cet aménagement ait été prévu dans votre projet puisque ce cheminement est censé assurer la jonction entre la voie verte des gaves et le chemin Henri IV. Nous attendons votre confirmation sur ce point.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire remarquer, une fois de plus, qu'en tant qu'usagers au quotidien nous sommes les mieux placés pour juger et proposer des équipements pro-vélo en collaboration avec vos services techniques. Il y a parmi nous des gens très compétents et expérimentés dont il serait dommage de ne pas prendre l'avis avant de réaliser vos aménagements. Or, malheureusement, nous ne sommes jamais consultés pour ce type de projets. Cependant, restant positivement optimistes sur ce point, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets. Et nous émettons le vœu que 2018 soit l'année du retour à cette concertation...

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Association « Pau à Vélo » Les Administrateurs

Le vélo, plus qu'un sport, l'au un moyen de transport à V



Association « Pau à Vélo »



Madame Monique SÉMAVOINE Maire de MAZÈRES-LEZONS 30 avenue du Général de Gaulle 64110 MAZÈRES-LEZONS

PAU, le 28 décembre 2017

Concerne : Passerelle sur le Gave de Pau entre Bizanos et Mazères-Lezons

Madame le Maire,

Une petite équipe de militants de « Pau à Vélo » s'est rendue sur les lieux de la passerelle de Bizanos le 23 décembre 2017 pour observer cette réalisation. Si l'intention est louable, il est évident que le débouché de cette passerelle sur rive gauche ne nous satisfait absolument pas. En effet, le double escalier la rend impraticable pour les poussettes et les PMR. Pour les cyclistes, la goulotte qui longe l'escalier ne permet ni de monter ni de descendre un vélo en sécurité car elle est trop raide et glissante.



prenant en compte contraintes particulières des lieux notamment le caractère inondable de la rive gauche, nous allons vous proposer dans quelques semaines un contre-projet rampe accessible au plus grand nombre.

Cela rendrait à cet équipement tout son intérêt en continuité avec la voie verte actuelle et projetée et le réseau des pistes cyclables de l'agglomération.

Par ailleurs, nous avons constaté avec plaisir la création de bandes cyclables de part et d'autre de l'avenue Albert 1^{er}, et d'une rampe montant vers le château de Franqueville. Nous vous félicitons pour ces projets, mais là encore nous constatons une mise en œuvre inadaptée aux besoins et à la sécurité des utilisateurs.

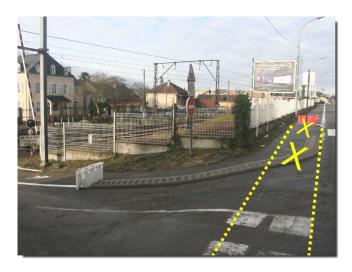
Tout d'abord, sur bordure sud de l'avenue Albert 1er, nous déplorons la construction d'un obstacle au milieu de la bande cyclable à l'endroit où, précisément, elle rejoint l'accès à la passerelle. Il n'est pas acceptable que les vélos soient forcés de se mettre en danger pour contourner cet obstacle. ./..

Le vélo, plus qu'un sport, l'au un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

Nous vous invitons à faire détruire dans les meilleurs délais cet obstacle qui constituera à coup sûr un élément accidentogène.





Par contre, pour ralentir la circulation automobile et protéger la traversée et l'accès à la passerelle sur cette portion de route droite, nous vous invitons à mettre en place un passage surélevé/ralentisseur plutôt que le simple marquage passage piétons. D'ailleurs, il manque une signalétique informant qu'il s'agit d'un passage cyclistes autant que piétons.

Enfin, dans la continuité du nouveau cheminement qui gravit la pente vers la butte de Franqueville, nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'état cet itinéraire n'est pas cyclable puisque la seconde moitié de la montée vers le château n'a pas été aménagée. Nous ne doutons pas que cet aménagement ait été prévu dans votre projet puisque ce cheminement est censé assurer la jonction entre la voie verte des gaves et le chemin Henri IV. Nous attendons votre confirmation sur ce point.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire remarquer, une fois de plus, qu'en tant qu'usagers au quotidien nous sommes les mieux placés pour juger et proposer des équipements pro-vélo en collaboration avec vos services techniques. Il y a parmi nous des gens très compétents et expérimentés dont il serait dommage de ne pas prendre l'avis avant de réaliser vos aménagements. Or, malheureusement, nous ne sommes jamais consultés pour ce type de projets. Cependant, restant positivement optimistes sur ce point, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets. Et nous émettons le vœu que 2018 soit l'année du retour à cette concertation...

Veuillez agréer, Madame le Maire, nos meilleures salutations.

Association « Pau à Vélo » Les Administrateurs

Le vélo, plus qu'un sport, l'au un moyen de transport à V



Association « Pau à Vélo »



Monsieur Gilbert PAYET

Préfet des Pyrénées-Atlantiques 2 rue Maréchal Joffre 64021 PAU CEDEX

PAU, le 28 décembre 2017

Concerne : Passerelle sur le Gave de Pau entre Bizanos et Mazères-Lezons

Monsieur le Préfet,

Une petite équipe de militants de « Pau à Vélo » s'est rendue sur les lieux de la passerelle de Bizanos le 23 décembre 2017 pour observer cette réalisation. Si l'intention est louable, il est évident que le débouché de cette passerelle sur rive gauche ne nous satisfait absolument pas. En effet, le double escalier la rend impraticable pour les poussettes et les PMR. Pour les cyclistes, la goulotte qui longe l'escalier ne permet ni de monter ni de descendre un vélo en sécurité car elle est trop raide et glissante.



prenant en compte contraintes particulières des lieux notamment le caractère inondable de la rive gauche, nous allons vous proposer dans quelques semaines un contre-projet rampe accessible au plus grand nombre.

Cela rendrait à cet équipement tout son intérêt en continuité avec la voie verte actuelle et projetée et le réseau des pistes cyclables de l'agglomération.

Par ailleurs, nous avons constaté avec plaisir la création de bandes cyclables de part et d'autre de l'avenue Albert 1^{er}, et d'une rampe montant vers le château de Franqueville. Nous vous félicitons pour ces projets, mais là encore nous constatons une mise en œuvre inadaptée aux besoins et à la sécurité des utilisateurs.

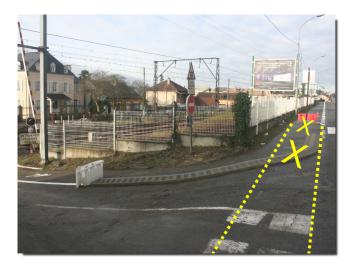
Tout d'abord, sur bordure sud de l'avenue Albert 1er, nous déplorons la construction d'un obstacle au milieu de la bande cyclable à l'endroit où, précisément, elle rejoint l'accès à la passerelle. Il n'est pas acceptable que les vélos soient forcés de se mettre en danger pour contourner cet obstacle. ./..

Le vélo, plus qu'un sport, (au) un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

Nous vous invitons à faire détruire dans les meilleurs délais cet obstacle qui constituera à coup sûr un élément accidentogène.





Par contre, pour ralentir la circulation automobile et protéger la traversée et l'accès à la passerelle sur cette portion de route droite, nous vous invitons à mettre en place un passage surélevé/ralentisseur plutôt que le simple marquage passage piétons. D'ailleurs, il manque une signalétique informant qu'il s'agit d'un passage cyclistes autant que piétons.

Enfin, dans la continuité du nouveau cheminement qui gravit la pente vers la butte de Franqueville, nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'état cet itinéraire n'est pas cyclable puisque la seconde moitié de la montée vers le château n'a pas été aménagée. Nous ne doutons pas que cet aménagement ait été prévu dans votre projet puisque ce cheminement est censé assurer la jonction entre la voie verte des gaves et le chemin Henri IV. Nous attendons votre confirmation sur ce point.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire remarquer, une fois de plus, qu'en tant qu'usagers au quotidien nous sommes les mieux placés pour juger et proposer des équipements pro-vélo en collaboration avec vos services techniques. Il y a parmi nous des gens très compétents et expérimentés dont il serait dommage de ne pas prendre l'avis avant de réaliser vos aménagements. Or, malheureusement, nous ne sommes jamais consultés pour ce type de projets. Cependant, restant positivement optimistes sur ce point, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets. Et nous émettons le vœu que 2018 soit l'année du retour à cette concertation...

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations.

Association « Pau à Vélo » Les Administrateurs

Le vélo, plus qu'un sport, l'au un moyen de transport à V



Association « Pau à Vélo »



Monsieur Jean-Jacques LASSERRE

Président du Conseil Départemental 64 Hôtel du Département 64 avenue Jean Biray 64058 PAU CEDEX 9

PAU, le 28 décembre 2017

Concerne : Passerelle sur le Gave de Pau entre Bizanos et Mazères-Lezons

Monsieur le Président,

Une petite équipe de militants de « Pau à Vélo » s'est rendue sur les lieux de la passerelle de Bizanos le 23 décembre 2017 pour observer cette réalisation. Si l'intention est louable, il est évident que le débouché de cette passerelle sur rive gauche ne nous satisfait absolument pas. En effet, le double escalier la rend impraticable pour les poussettes et les PMR. Pour les cyclistes, la goulotte qui longe l'escalier ne permet ni de monter ni de descendre un vélo en sécurité car elle est trop raide et glissante.



prenant en compte contraintes particulières des lieux notamment le caractère inondable de la rive gauche, nous allons vous proposer dans quelques semaines un contre-projet rampe accessible au plus grand nombre.

Cela rendrait à cet équipement tout son intérêt en continuité avec la voie verte actuelle et projetée et le réseau des pistes cyclables de l'agglomération.

Par ailleurs, nous avons constaté avec plaisir la création de bandes cyclables de part et d'autre de l'avenue Albert 1^{er}, et d'une rampe montant vers le château de Franqueville. Nous vous félicitons pour ces projets, mais là encore nous constatons une mise en œuvre inadaptée aux besoins et à la sécurité des utilisateurs.

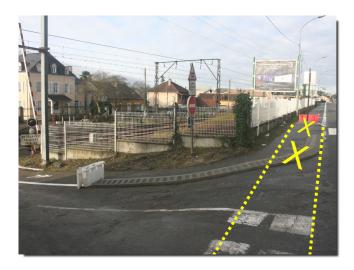
Tout d'abord, sur bordure sud de l'avenue Albert 1er, nous déplorons la construction d'un obstacle au milieu de la bande cyclable à l'endroit où, précisément, elle rejoint l'accès à la passerelle. Il n'est pas acceptable que les vélos soient forcés de se mettre en danger pour contourner cet obstacle. ./..

Le vélo, plus qu'un sport, (au un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

Nous vous invitons à faire détruire dans les meilleurs délais cet obstacle qui constituera à coup sûr un élément accidentogène.





Par contre, pour ralentir la circulation automobile et protéger la traversée et l'accès à la passerelle sur cette portion de route droite, nous vous invitons à mettre en place un passage surélevé/ralentisseur plutôt que le simple marquage passage piétons. D'ailleurs, il manque une signalétique informant qu'il s'agit d'un passage cyclistes autant que piétons.

Enfin, dans la continuité du nouveau cheminement qui gravit la pente vers la butte de Franqueville, nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'état cet itinéraire n'est pas cyclable puisque la seconde moitié de la montée vers le château n'a pas été aménagée. Nous ne doutons pas que cet aménagement ait été prévu dans votre projet puisque ce cheminement est censé assurer la jonction entre la voie verte des gaves et le chemin Henri IV. Nous attendons votre confirmation sur ce point.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire remarquer, une fois de plus, qu'en tant qu'usagers au quotidien nous sommes les mieux placés pour juger et proposer des équipements pro-vélo en collaboration avec vos services techniques. Il y a parmi nous des gens très compétents et expérimentés dont il serait dommage de ne pas prendre l'avis avant de réaliser vos aménagements. Or, malheureusement, nous ne sommes jamais consultés pour ce type de projets. Cependant, restant positivement optimistes sur ce point, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets. Et nous émettons le vœu que 2018 soit l'année du retour à cette concertation...

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Association « Pau à Vélo » Les Administrateurs

Le vélo, plus qu'un sport, l'au un moyen de transport à V



Association « Pau à Vélo »



Monsieur François BAYROU

Maire de PAU et Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées Hôtel de France 2 bis place Royale 64000 PAU

PAU, le 28 décembre 2017

Concerne: Passerelle sur le Gave de Pau entre Bizanos et Mazères-Lezons

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Une petite équipe de militants de « Pau à Vélo » s'est rendue sur les lieux de la passerelle de Bizanos le 23 décembre 2017 pour observer cette réalisation. Si l'intention est louable, il est évident que le débouché de cette passerelle sur rive gauche ne nous satisfait absolument pas. En effet, le double escalier la rend impraticable pour les poussettes et les PMR. Pour les cyclistes, la goulotte qui longe l'escalier ne permet ni de monter ni de descendre un vélo en sécurité car elle est trop raide et glissante.



En prenant en compte contraintes particulières des lieux notamment caractère le inondable de la rive gauche, nous allons vous proposer dans quelques semaines un contre-projet de rampe accessible au plus grand nombre.

Cela rendrait à cet équipement tout son intérêt en continuité avec la voie verte actuelle et projetée et le réseau des pistes cyclables de l'agglomération.

Par ailleurs, nous avons constaté avec plaisir la création de bandes cyclables de part et d'autre de l'avenue Albert 1er, et d'une rampe montant vers le château de Franqueville. Nous vous félicitons pour ces projets, mais là encore nous constatons une mise en œuvre inadaptée aux besoins et à la sécurité des utilisateurs.

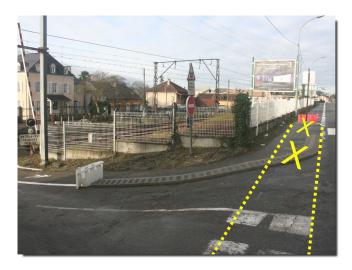
Tout d'abord, sur bordure sud de l'avenue Albert 1er, nous déplorons la construction d'un obstacle au milieu de la bande cyclable à l'endroit où, précisément, elle rejoint l'accès à la passerelle. Il n'est pas acceptable que les vélos soient forcés de se mettre en danger pour contourner cet obstacle. ./..

Le vélo, plus qu'un sport, (au un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

Nous vous invitons à faire détruire dans les meilleurs délais cet obstacle qui constituera à coup sûr un élément accidentogène.





Par contre, pour ralentir la circulation automobile et protéger la traversée et l'accès à la passerelle sur cette portion de route droite, nous vous invitons à mettre en place un passage surélevé/ralentisseur plutôt que le simple marquage passage piétons. D'ailleurs, il manque une signalétique informant qu'il s'agit d'un passage cyclistes autant que piétons.

Enfin, dans la continuité du nouveau cheminement qui gravit la pente vers la butte de Franqueville, nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'état cet itinéraire n'est pas cyclable puisque la seconde moitié de la montée vers le château n'a pas été aménagée. Nous ne doutons pas que cet aménagement ait été prévu dans votre projet puisque ce cheminement est censé assurer la jonction entre la voie verte des gaves et le chemin Henri IV. Nous attendons votre confirmation sur ce point.

Nous profitons de cette occasion pour vous faire remarquer, une fois de plus, qu'en tant qu'usagers au quotidien nous sommes les mieux placés pour juger et proposer des équipements pro-vélo en collaboration avec vos services techniques. Il y a parmi nous des gens très compétents et expérimentés dont il serait dommage de ne pas prendre l'avis avant de réaliser vos aménagements. Or, malheureusement, et en contradiction avec les engagements de Monsieur Bayrou en mars 2014, nous ne sommes jamais consultés pour ce type de projets. **Cependant, restant positivement optimistes sur ce point, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets. Et nous émettons le vœu que 2018 soit l'année du retour à cette concertation...**

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Association « Pau à Vélo » Les Administrateurs

Le vélo, plus qu'un sport, l'au un moyen de transport a V



Association « Pau à Vélo »